



*Association EDATET
entraide et défense des acteurs des
télécommunications exposés aux toxiques*

Assemblée générale du 05 Décembre 2014

Présents : Charles Vissec, Michel Andrieu, Bernard Laberdure, J. Pierre Pradel, Xavier Saly, Raymond Aubagnac, Yves Colombat, Robert Blasi, Joëlle Ratiney, Yves Le Dain, Frank Refouvelet, Raymond Cubells, Dominique Enjalbert.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activité..
2. Appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration, et du bureau.
3. Bilan de trésorerie.
4. Renouvellement des cotisations.
5. Renforcement des effectifs.
6. Orientation.
7. Avancement des dossiers individuels.
8. Avenir du site.
9. Avancement de la réglementation de l'utilisation des EPR, dans l'entreprise.
10. Questions diverses dont : le colloque au sénat du 06 Juin et la reconnaissance de maladie dûe à l'exposition à la radioactivité.





Association EDATET

entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Rapport d'activité :

Depuis la précédente assemblée générale, l'association n'a pas retrouvé l'activité auprès des médias comme les années précédentes. Badara nous avait déjà quittés début novembre.

Nous avons apporté notre contribution pour que des mesures de prévention débutent à France Télécom pour la manipulation des parafoudres. Le CNHSCT du 28 février/1^o mars 2014, est un bond en avant.

Il s'en est suivi une note de consignes à appliquer lors de leur manipulation et un plan d'élimination sur 8 ans. Ce n'est pas pour autant une victoire finale, nous avons beaucoup d'inquiétudes sur la mise en œuvre de ces décisions. Nous n'avons aucune raison pour ne pas être vigilants pour que les objectifs soient réalisés jusqu'au bout.

Sur France Culture l'interview de Frank et Yves, réalisée au cours de l'assemblée générale de l'association Henri Pezerat a été diffusée.

Le 06 juin Dominique a participé à un colloque au Sénat parrainé par Aline Archimbaud, sénatrice écologiste, et initié par WECF (Women in Europe for a Common Future), association dont le réseau regroupe 150 organisations féminines et environnementales, et qui a vu le jour après le premier sommet de la terre.

Ci-dessous, les différents liens permettant de suivre le colloque dans son intégralité :

<https://www.youtube.com/watch?v=EgsaaKYHrXw>

<https://www.youtube.com/watch?v=BBO3E07EOB4>

<https://www.youtube.com/watch?v=U9Imb8fgGks>

https://www.youtube.com/watch?v=0_x8Q-UaoqA

<https://www.youtube.com/watch?v=YYjOPNddSUM>

Nous avons fait une réunion téléphonique le 14 Novembre dernier.

Frank et Yves ont participé à l'assemblée générale de l'association Henri Pezerat.

Pour les dossiers individuels Bernard et Jean Pierre Lepors n'ont pas obtenu gain de cause.

Dominique et Bernard ont été confrontés à un médecin de Béziers pour le moins réfractaire au reconnaissance des maladies professionnelles et nous avons vu l'entreprise SECUREX sous-traiter les tâches qui incombent à RH.

Dominique et Bernard ont vu leur dossier géré par SECUREX. Cependant Dominique a finalement obtenu l'expertise sur le taux d'invalidité

En ce qui concerne l'exposition au trichloréthylène, nous n'avons pas avancé. Ni sur la reconnaissance du cancer de la prostate.

Nous avons participé à des réunions et des actions des Robins des Toits.

Nous n'avons pas non plus progressé dans le renforcement de notre association. Et nous n'avons reçu aucune aide.

Projet 2015 :

Colloque à Montpellier avec Annie Thebaud-Mony et Mlle Nadia Veyrie.

Le rapport a été voté à l'unanimité



Association EDATET

entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Bilan de trésorerie :

2 - SUIVI DU BUDGET DE L'ASSOCIATION " EDATET " (entraide et défense des acteurs des télécom exposés aux toxiques)										
2013 / 2014 Livre Journal - CCP: 11 611 80 Y 030 - Montpellier										
Opérations	Date	ligne	Crédit		Débit		moyen de règlement	état du Budget		opé réalisée N° rel année
			comptable	montant	montant	urnisseur - réglé		suivi	relevé	
report des ressources non utilisées en 2012 / 2013	15-déc.-2011	789	553,00					553,00	833,54	
prise en compte du pot de l'AG	13-déc.-2013	625-7		29,54				553,00	x 804,00	7 - 2013
Assemblée Générale - cotisations	13-déc.-2013	756	300,00					x 853,00	x 1 104,00	7 - 2013
validation des frais de transport du 13 décembre 2013	6-janv.-2014	625 -1		251,00				853,00	x 853,00	1 - 2014
frais de tenue de compte trimestriel	14-janv.-2014	668		6,00				x 847,00	x 847,00	1 - 2014
cotisation Pradel	7-janv.-2014	756	20,00					x 867,00	x 867,00	2 - 2014
indemnisations pour voyage AG: expéditeur H PEZERAT	10-janv.-2014	7585	270,00			Bred: 8561501		x 1 137,00	x 1 137,00	2 - 2014
cotisations Daste, Moulet	20/21 - 01- 2014	756	40,00					x 1 177,00	x 1 177,00	2 - 2014
frais de tenue de compte trimestriel	11-avr.-2014	668		6,00				x 1 171,00	x 1 171,00	3 - 2014
Alternatives Economiques - revues	12-mars-2014	623 - 7		24,00	Raymond	12 247 5011 A		x 1 147,00	x 1 147,00	4 - 2014
Web 4 All	18-mars-2014	626 - 1		51,13				x 1 095,87	x 1 095,87	4 - 2014
cotisation Sandrine Palatan	26-mars-2014	756	20,00					x 1 115,87	x 1 115,87	4 - 2014
remboursement sur Assos Pèzerat - AG à Paris	10-mai-2014	625 - 1		92,00	Raymond Cubells	12 2475012 B		x 1 023,87	x 1 023,87	4 - 2014
remboursement sur Assos Pèzerat - AG à Paris	19-juin-2014	625 - 1		51,00	Marie Simmat	12 2475015 E		x 972,87	x 972,87	5 - 2014
remboursement sur Assos Pèzerat - AG à Paris	19-juin-2014	658 - 6		51,00	Franck Refouvelet	12 2475014 D		x 921,87	x 921,87	6 - 2014
remboursement sur Assos Pèzerat - AG à Paris	19-juin-2014	625 - 1		75,00	Yves Colombat	12 2475013 C		x 846,87	x 846,87	6 - 2014
frais de tenue de compte trimestriel	11-avr.-2014	668		6,00				x 840,87	x 840,87	6 - 2014
cotisation syndicat CGT section Cantal	26-juin-2014	756	20,00					x 860,87	x 860,87	6 - 2014
frais de tenue de compte trimestriel	11-avr.-2014	668		6,00				x 854,87	x 854,87	7 - 2014
cotisation Michel Andrieu	1-oct.-2014	756	20,00					x 874,87	x 874,87	8 - 2014
Bulletin d'adhésion à l'Assos Henri Pèzerat: remboursé	13-déc.-2014	658 - 6		50,00	payé par Raymond	12 2475016 F		x 824,87	x 874,87	-



Association EDATET

entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

4 - EDATET - COMPTE de GESTION GENERAL de l'exercice clos réalisé - N (2014) et BUDGET PREVISIONNEL de l'exercice - N+1 (2015)									
Charges pour Opérations Courantes					Produits pour Opérations Courantes				
Budget arrêté lors de l'AG du : vendredi 5 décembre 2014	présentation des comptes		Pour le vote du		Lignes budgétaires et postes	présentation des comptes		Pour le vote du	
	Exercice	Exercice	Budget	Prévisionnel		Exercice	Exercice	Budget	Prévisionnel
	clos	clos réalisé	en cours	à voter		clos	clos réalisé	en cours	à voter
	Budget voté	à approuver	voté	à voter		Budget voté	à approuver	voté	à voter
N	N	N+1	N+2	N	N	N+1	N+2	N	N
Lignes budgétaires et postes	15-déc.-12	15-déc.-13	1-janv.-15	1-janv.-16	Lignes budgétaires et postes	15-déc.-12	15-déc.-13	1-janv.-15	1-janv.-16
Lignes budgétaires et postes	31-déc.-13	31-déc.-14	31-déc.-15	30-déc.-16	Lignes budgétaires et postes	31-déc.-13	31-déc.-14	31-déc.-15	30-déc.-16
60 - Achats: matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	74 - Subventions		270,00		
605 - Matériel					participation voyage AG H Pèzerat		270,00		
60x - autres									
61 - Services Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	0	420,00	0	0
613 - divers					756 - cotisations des adhérents		420,00		
6132 - locations immobilières (AG)					758 - produits divers				
616 - primes d'assurances					7585 - Contribution volontaire				
62 - frais d'Administration	0,00	344,13	458,00	0,00	78 - reprise sur provisions		553,00		
622 - rémunération de tiers et honoraires					789 - report des ressources non utilisées (N-1)		553,00		
623 - publicité, relations publiques									
6236 - catalogues, imprimés ..									
6237 - publications		24,00	26,00						
624 - transports									
625 - déplacements, missions et réceptions									
6251 - voyages et déplacements		269,00	350,00						
626 - frais postaux et télécoms									
6261 - frais pour liaison informatique ou spécialisée		51,13	62,00						
6263 - frais acheminement PTT			20,00						
628 - divers: frais de reprographie									
63 - Impôts et Taxes		0,00							
635 - autres impôts,taxes et versements									
6354 - droits d'enregistrement et de timbre									
65 - autres charges de gestion courante		50,00							
658 - charges diverses de gestion courante									
6586 - divers cotisation: "assos Henri Pèzerat"		50,00	50,00						
66 - charges financières		24,00							
668 - autres charges: frais de tenue de compte		24,00	24,00						
67 - charges exceptionnelles									
678 - autres charges:									
sous total	0,00	418,13	458,00	0,00	sous total	0	1 243,00	0	0
Solde (excédent / opérations de gestion courante		824,87			Solde - insuffisance/opérations de gestion courante				
Total (1)	0,00	1 243,00	458,00	0,00	Total (1)	0	1 243,00	0	0
Charges pour Travaux et Opérations Exceptionnelles					Produits pour Travaux et Opérations Exceptionnelles				
66 - charges financières	0,00	0,00			70 - Appels de fonds	0	0,00		
661 - Remboursement					702 - Provisions pour travaux	0,00			
d'annuités d'emprunts					703 - Avances	0			
662 - Autres charges financière					704 - Rembt d'annuités d'emprunts				
67 - Charges pour travaux	0,00	0,00			71 - Autres produits	0	0,00		
671 - Travaux votés / AG					711 - Subventions sur travaux				
672 - Travaux urgents					712 - Emprunts à utiliser sur travaux				
673 - Etudes techniques..					713 - Indemnités d'assurances				
677 - pertes sur créances					714 - Produits divers				
678 - Charges exceptionnelles					716 - Produits financiers				
					718 - Produits exceptionnels				
68 - Dépréciations sur					78 - Reprises de dépréciation				
créances douteuses					sur créances douteuses				
Solde - excédent					Solde - insuffisance				
Total (2)	0,00	0,00			Total (2)	0	0,00		

Le rapport a été voté à l'unanimité.



Association EDATET entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration, et du bureau

Pas de nouvelle candidature, le bureau est reconduit à l'unanimité.

Renouvellement des cotisations :

Le montant de la cotisation est fixé à 20 Euros pour 2015

Suivi des dossiers :

Demande de subventions aux comités d'entreprise de Lyon et Toulouse :

Les subventions votées par la CE DO SUD, ne sont toujours pas parvenues.
Le comité d'entreprise de Lyon n'avait pas validé la demande de subventions de l'association.

Suivi des dossiers en reconnaissance de maladies professionnelles : (ou imputabilité au service d'une maladie professionnelle) :

Bernard n'a pas eu gain de cause sur son dossier de reconnaissance de maladie imputable au service par la commission de réforme de France-Télécom. Le médecin expert chargé de son dossier n'ayant pas d'éléments suffisants pour établir un lien essentiel entre sa maladie et ses expositions professionnelles.

Le dossier de J. P. Lepors doit passer devant le tribunal administratif, suite à l'avis négatif de la commission de réforme.

Suite à l'avis positif de la commission de réforme pour la reconnaissance de maladie imputable au service, il a été reconnu un taux d'incapacité partielle permanente de 30% à Dominique grâce à une expertise réalisée à Montpellier.

Mi- Janvier, SECAFI rendra son rapport d'expertise sur les parafoudres. Celui-ci pourra aider les médecins experts dans leurs conclusions. (Plusieurs scénarii ont été identifiés afin de pouvoir quantifier au plus près l'exposition des salariés aux rayonnements ionisants)

Renforcement des effectifs:

L'association rencontre beaucoup de difficultés pour la transmission de l'information, et par là pour la sensibilisation des salariés. Des moyens de prévention existent, mesureurs de champs électromagnétiques, compteur Geiger, mais leur utilisation reste trop marginale.

L'association a perdu des adhérents cette année, un courrier sera prochainement envoyés aux adhérents et ex adhérents afin d'essayer de relancer une dynamique qui renforcerait les effectifs de l'association.



Association EDATET entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Avenir du site :

Pour plus d'informations, un site internet a été créé

<http://edatet.org/>

Ainsi qu'un blog

<http://edatet.canalblog.com>

Pour aider Bernard à le faire vivre, le frère de Dominique se propose d'apporter sa contribution.

Proposition acceptée.

Colloque du mois de Juin :

Il est envisagé d'organiser un colloque au mois de Juin 2015 à Montpellier.

Ce colloque est préparé en collaboration avec l'association Henri Pézerat, l'EDATET, l'Union locale CGT de Montpellier...

Il aura pour thème, les maladies professionnelles, et les difficultés de leur reconnaissance.

Pour l'organiser, nous avons sollicité Mlle Nadia Veyrie, docteur en sociologie et Mme Annie Thébaud-Mony, sociologue française de la santé, connue pour ses recherches et son travail associatif sur les maladies professionnelles.

Une réunion sera programmée au mois de Janvier afin d'organiser cette journée que nous souhaitons interprofessionnelle à Montpellier

Assemblée générale de l'association Henri Pézerat ;

Les 25 et 26 Avril, Jean Pierre, Raymond, Yves et Dominique ont participé à l'assemblée générale de l'association Henri Pézerat à Gaillac, au cours de laquelle quelques décisions quant aux axes de lutte qui sont communs à beaucoup d'entre nous ont été prises,

1. Rassembler les témoignages de personnes confrontées à l'attitude souvent inadmissible des experts médicaux, intervenant dans les procédures judiciaires ou de reconnaissance en maladie professionnelle.
2. Faire du suivi post-exposition/post-professionnel un droit collectif
3. La poursuite du travail judiciaire dans chaque collectif.



Association EDATET
entraide et défense des acteurs des
télécommunications exposés aux toxiques

Le 29 Novembre Frank et Yves se sont déplacés à Fonteney sous Bois pour l'AG de l'association.
Ou il a été question notamment

- De rédiger un livre noir de l'expertise médicale dénonçant les pratiques et les propos de certains médecins
D'ici la mi-mai, il est souhaitable de rassembler un maximum de témoignages, dont ceux de Bernard et Dominique, lors de leur confrontation avec un médecin biterrois.
- l'AG a évoqué la nécessité de construire un réseau de contre-pouvoir dans l'expertise médicale.
- Un autre sujet qui revient d'AG en AG et sur lequel il faut aboutir dans l'année à une plateforme de revendications pour un suivi régulier, humanisé et collectif.
- la nécessité de mettre en commun les expériences et stratégies pour organiser la mobilisation contre ces formes redoutables de contamination professionnelle et environnementale. L'organisation d'un débat public a été évoquée,

la prochaine AG de l'association Henri Pèzerat aura lieu en Bretagne fin mai début juin.